

LA QUANTIFICATION DES RISQUES : DU PILOTAGE À LA RÉDUCTION DES RISQUES

OBJECTIFS

- Comprendre les méthodologies de quantification et de tarification des risques de l'assureur pour définir un schéma de transfert de risque
- Mieux dialoguer avec son assureur

PUBLIC

Risk Manager, directeur financier, responsable HSE, responsable assurances. Toute personne concernée par le coût des risques

CONTENU

- Introduction
 - La notion de risque au sein de l'entreprise : pourquoi et comment le quantifier ?
 - Risques « transférables » aux assureurs vs. « Risques d'entreprise »
 - Le transfert de risque à l'assureur : les grands principes et schémas (limites de garanties, franchises, auto-assurance, captive, transferts alternatifs des risques...)
- La vision de l'assureur
 - Cadre et contraintes du métier assurantiel
 - Notions d'actuariat, de tarification
 - Traduction dans la souscription et la gestion d'un programme
 - Aspects théoriques de la quantification des risques
- Gérer le risque / moyens d'actions
 - Mettre à profit la compréhension acquise sur les assureurs pour mieux communiquer avec lui : vocabulaire, exprimer le besoin, préparer les données nécessaires (30')
 - Quelle approche retenir pour définir les limites d'un programme d'assurance, ses franchises, les niveaux de rétention

POINTS FORTS

Une approche pluridisciplinaire, des apports théoriques et exemples pratiques

DURÉE

2 jours – 14 heures

TARIFS

1 340 € HT (adhérent AMRAE)
1 640 € HT (tarif non adhérent)
Repas compris

DATES

2, 3 juin 2022

LIEU

Paris

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes

MOYENS PEDAGOGIQUES

Support de cours – Exercices – Cas pratique

INTERVENANT

Professionnel de la gestion des risques et du transfert à l'assurance

